



Lille, le 24 juillet 2019

LA CFDT FAVORABLE A « UNE » EXPERTISE !

Dans une communication récente, CGT, FO et SNU affirment et regrettent concernant l'expertise sur les risques psycho-sociaux que la CFDT ait voté « contre ».

Sauf que la CFDT a bien voté favorablement pour cette expertise !

Explications :

Il y a encore dans notre région deux CHSCT (un en Picardie et un en NPDC). L'expertise a été mise au vote sur les deux périmètres. La CFDT a fait le choix de ne voter favorablement que sur un seul des deux territoires. En effet, parce que nous avons le sens des responsabilités, et parce que les deux rapports auront des conclusions similaires, nous estimons qu'une seule expertise suffit.

Certaines organisations syndicales malgré cela et à des fins électoralistes ont préféré faire dépenser et financer 2 expertises identiques à l'établissement. (Une expertise coûte plusieurs dizaines de milliers d'euros).

Conscients des difficultés et des risques psycho-sociaux de nos collègues dans notre région, nous avons voté « pour » l'expertise en ex Picardie, et nous nous servirons des préconisations sur l'ensemble des Hauts De France.

syndicat.cfdt-hdf@pole-emploi.fr